



## Communiqué de presse

Nouméa, le 16 février 2017

### **L'Institut d'Émission d'Outre-mer fête ses cinquante ans en 2017.**

#### **IEOM 1967 – 2017 : 50 ans au service de l'économie des territoires français du Pacifique.**

L'Institut d'Émission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi le 22 décembre 1966 et, le 1<sup>er</sup> avril 1967, le Gouvernement français lui a conféré le privilège d'émission dans les collectivités françaises du Pacifique, en lieu et place de la Banque de l'Indochine. C'est à celle-ci, en effet, qu'avait été confié, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le privilège de l'émission dans les comptoirs français d'Asie et du Pacifique. C'est ainsi que la Banque de l'Indochine débuta ses opérations à Nouméa en 1888.

Depuis 1967 donc, l'IEOM, établissement public national, exerce les fonctions de banque centrale pour la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. Ses 154 agents (Siège et agences compris) œuvrent au quotidien pour remplir ces missions avec professionnalisme, et pour garantir la qualité du service rendu à nos concitoyens de la zone Pacifique.

C'est grâce à leur travail que le Franc CFP, créé par un décret du 25 décembre 1945 pour mettre fin au pacte colonial en matière monétaire et, selon les propos de René Pleven, éviter que la métropole n'« impose à ses filles lointaines les conséquences de sa propre pauvreté », est encore aujourd'hui une monnaie stable et crédible, à laquelle nos concitoyens du Pacifique sont fortement attachés.

En cinquante années d'existence, l'IEOM a su mener l'ensemble de ses missions et relever plusieurs défis d'importance : ses missions monétaires bien entendu, mais également une mission de surveillance des systèmes de paiement pour contribuer à la stabilité financière des territoires concernés, et des missions de services à l'économie identiques à ceux que la Banque de France offre en métropole. L'IEOM a su aussi s'imposer comme un observateur rigoureux et impartial de la conjoncture et du développement des économies du Pacifique.

En quelques décennies, l'IEOM est devenu encore plus opérationnel dans l'exercice de ses missions. L'efficacité de l'introduction en 2014 d'une nouvelle gamme de billets en francs CFP, plus modernes, plus compacts et mieux sécurisés en a été une preuve. L'actuel projet de modernisation des instruments de la politique monétaire qui vise à les rapprocher, dans la mesure du raisonnable, de ceux de la Banque de France et de l'Eurosystème en est une autre.

L'IEOM a cinquante ans. Il doit sa réputation à la qualité des hommes et des femmes qui l'ont servi et la servent, à leur haute valeur intellectuelle et morale, à leur passion pour le service public. Ils ont su rendre l'Institut indispensable dans ses territoires d'intervention.

---

**L'Institut d'émission d'outre-mer** est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

***Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).***

Contact presse : C.GUERIN – tél : +687 27 91 13, [carole.guerin@ieom.nc](mailto:carole.guerin@ieom.nc)  
M. MORANDO - tél : +687 71 02 10, [matthieu.morando@ieom.nc](mailto:matthieu.morando@ieom.nc)